

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE – MARS 2020



Date de Publication

15 Mai 2020

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	1
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	5
I.1. PAYS AVANCÉS	5
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT	6
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES	7
II. CONJONCTURE NATIONALE.....	10
II.1. SECTEUR RÉEL	11
II.2. FINANCES PUBLIQUES	20
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	22
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER	26

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut.....	8
Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves.....	8
Graphique 3 : Evolution du cours de l'euro en dollar US.....	9
Graphique 4 : Indice harmonisé de la production industrielle	14
Graphique 5 : Indice de production des industries extractives	15
Graphique 6 : Production et vente de produits pétroliers	16
Graphique 7 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	17
Graphique 8 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination	17
Graphique 9 : Evolution des recettes et dons par rapport aux objectifs à fin mars 2020	21
Graphique 10 : Evolution des dépenses par rapport aux objectifs à fin mars 2020	22
Graphique 11: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels).....	23
Graphique 12 : Répartition géographique des exportations à fin mars 2020	25
Graphique 13 : Répartition géographique des importations à fin mars 2020	26
Graphique 14 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	27
Graphique 15 : Evolution des indices boursiers par secteur	27

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)	5
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %).....	6
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA.....	7
Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation.....	12
Tableau 5 : Structure des exportations en valeur 03 mois 2019-2020.....	24
Tableau 6 : Structure des importations en valeur 03 mois 2019-2020.....	25

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AEN	Actifs Extérieurs Nets
BAD :	Banque Africaine de Développement
BCEAO :	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BOAD :	Banque Ouest-Africaine de Développement
BRVM :	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM 10 :	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BTP :	Bâtiments et Travaux Publics
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
DGE	Direction Générale de l'Economie
DGD	Direction Générale de la Douane
DUS :	Droit Unique de Sortie
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI :	Fonds Monétaire International
FSGE :	Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises
ICA :	Indice du Chiffre d'affaires
ICCO	Organisation Internationale du Cacao
IHPC :	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INSEE	Institut National de la statistique et des Etudes Economiques
Kg :	Kilogramme
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
OPA	Organisations Professionnelles Agricoles
OPEP :	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PARCSI	Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel
PIB :	Produit Intérieur Brut
PEM	Perspectives Economiques Mondiales
PME :	Petites et Moyennes Entreprises.
PND :	Plan National de Développement
TOP :	Take Or Pay
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
US :	United States (Etats-Unis)
USA :	Etats-Unis d'Amérique
WEO	World Economic Outlook

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

Tous les chiffres sont à date sauf indications contraires

Vers une récession de l'économie mondiale en 2020

Depuis le début d'année 2020, le **monde** est confronté à une grave crise sanitaire liée à la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19). Les mesures mises en œuvre par les Etats, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19, ont impacté négativement l'activité économique et perturbé les chaînes d'approvisionnement ainsi que les équilibres internes et externes, créant ainsi une crise économique sans précédent.

Dans ce contexte, **l'économie mondiale dont la croissance a été de 2,9% en 2019**, devrait connaître une contraction de 3,0% en 2020 contre une prévision initiale de croissance de 3,3%, selon les prévisions publiées le 14 avril 2020 par le Fonds Monétaire International (FMI). Cette récession résulterait d'une baisse du produit Intérieur Brut (PIB) aussi bien dans les pays avancés que dans les économies émergentes et en développement.

Dans les **pays avancés**, le PIB devrait enregistrer une contraction de 6,1%, contre une prévision initiale de croissance de 1,6% et une réalisation de +1,7% en 2019. Ce fléchissement concerne l'ensemble des pays, en raison essentiellement des mesures drastiques prises par les différents Gouvernements pour endiguer la pandémie.

Dans les **économies émergentes et en développement**, la prévision de croissance du PIB de 2020 a été révisée à -1,0% contre une progression de 4,4% initialement attendue et une réalisation de +3,7% en 2019. En **Afrique Subsaharienne**, le PIB se contracterait de 1,6% contre une prévision initiale de +3,5% et une réalisation de +3,3% en 2019. Au sein de **l'UEMOA**, le taux de croissance révisé se situerait à +2,7% contre une prévision de +6,6% et après une réalisation de +6,6% en 2019.

Sur le marché des matières premières, en moyenne sur le premier trimestre 2020, les cours des principaux produits de base ont

enregistré une évolution contrastée, par rapport au premier trimestre 2019.

Au niveau des principaux produits d'exportation de la Côte d'Ivoire, les cours du cacao (+14,0%), du café (+6,1%), de l'huile de palme (+25,5%) et de l'or (+21,4%) ont progressé en moyenne sur les trois premiers mois de 2020 comparativement à la même période de 2019.

Toutefois, après avoir atteint un pic en février 2020, le cours du cacao a fléchi de 13,9% au mois de mars 2020. Ce repli est imputable aux inquiétudes sur la demande de produits finis, en raison de l'accentuation de la Covid-19.

Par contre, les cours du pétrole (-20,2%), du caoutchouc (-2,4%) et du coton (-9,7%) ont baissé. Le pétrole brut a été pénalisé par les inquiétudes relatives à l'impact du coronavirus sur la demande de pétrole en Chine amplifiées par l'échec d'un accord entre les pays de l'OPEP et leurs alliés en début du mois de mars 2020 pour réduire la production mondiale de pétrole brut.

Sur le **marché des changes**, en moyenne au premier trimestre 2020, l'euro s'est déprécié de 2,9% par rapport au dollar américain comparativement au premier trimestre 2019. L'euro continue de pâtir des craintes sur la croissance surtout dans cette période de crise sanitaire mondiale. De même, l'euro s'est déprécié face à la livre sterling (-1,2%) et au yen (-4,0%) alors qu'il s'est légèrement apprécié face au yuan renminbi (+0,4%).

Activité économique nationale perturbée par la Covid-19

Au plan national, malgré la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement 2016-2020, l'activité économique subit les conséquences néfastes des mesures prises tant au niveau local qu'international pour lutter contre la pandémie de la Covid-19. Ainsi, la Côte d'Ivoire est confrontée à la baisse de la demande extérieure adressée à certains de ses produits et

à la perturbation des chaînes d'approvisionnement et de commercialisation.

Aussi, suite au premier cas de contamination enregistré le 11 mars 2020, le plan de riposte sanitaire mis en place au niveau national a induit un ralentissement de l'activité, fragilisant les entreprises opérant aussi bien dans le secteur formel que dans l'informel et affecté des ménages à travers les pertes d'emplois et de revenus.

Par conséquent, un plan de soutien économique, social et humanitaire d'un montant de 1 700 milliards a été adopté par les autorités, visant à apporter un appui aux acteurs économiques et aux populations particulièrement touchés par les effets négatifs de la pandémie.

Ces dispositions prises par le Gouvernement ivoirien sont complétées par les mesures prises par la Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). En effet, de concert avec le système bancaire, elle a pris la décision de mettre en place un cadre adapté pour accompagner les entreprises affectées par les conséquences de la pandémie et qui rencontreraient des difficultés pour rembourser les crédits qui leur ont été accordés. La BCEAO a également invité les banques à accorder des reports d'échéances appropriés, en particulier aux PME/PMI.

Les réalisations à fin mars 2020 comparées à celles de fin mars 2019 sont présentées ci-dessous.

Le secteur primaire affiche une évolution contrastée de l'agriculture d'exportation. Les productions de noix de cajou (+4,6%), de coton graine (+3,9%), d'ananas (+24,2%), de banane (+37,8%) et de sucre (+11,7% à fin février 2020) ont augmenté tandis que celles de cacao fèves (-7,1%) et de café (-2,8%) ont enregistré un repli.

Dans le contexte de la pandémie, le secteur primaire fait face à des difficultés de commercialisation de certains produits d'exportation, notamment l'ananas, la noix de cajou et des produits vivriers. Pour y pallier, le Gouvernement a mis en place un fonds de 300 milliards pour le financement exceptionnel du secteur agricole. Ce fonds devra servir, entre autres, à augmenter les capacités des entrepôts de stockages, fournir des kits agricoles et soutenir l'ensemble des acteurs du secteur.

L'activité du **secteur secondaire** s'est consolidée, en dépit du contexte particulier lié à la Covid-19. A fin février 2020, l'Indice Harmonisé de Production Industrielle (IHPI) a progressé de 4,7%, porté par les hausses à la fois des « Industries extractives » (+8,9%), des « Industries manufacturières » (+2,7%), des « Industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+6,5%), ainsi que des « Industries environnementales » (+7,6%). Cette bonne orientation devrait se maintenir à fin mars 2020, au regard de l'accroissement de 12,3% de l'indicateur avancé qu'est la consommation d'électricité de moyenne tension.

Quant à l'indicateur avancé du BTP, il s'est accru de 12,7% à fin février 2020, grâce à la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures.

Le secteur tertiaire est fortement impacté par les mesures de lutte contre la propagation du coronavirus. Si l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a progressé de 2,9% sous l'effet de la constitution de stocks par les ménages, les activités de transport ont par contre été en berne. Les passagers commerciaux dans l'aérien (-15,1%), le trafic de marchandises dans le maritime (-6,0%) et le ferroviaire (-8,5%) se sont contractés. Quant au transport terrestre, il est resté quasiment stable (+0,3%). En outre, les secteurs de l'hébergement, de la restauration et des loisirs ont été fortement touchés par les mesures adoptées.

Au premier trimestre 2020, **l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)** a augmenté en moyenne de 2,3% en glissement annuel, sous l'effet d'un renchérissement de 4,7% des prix des produits comestibles et de 1,2% de ceux des produits non comestibles. La tension sur les prix des produits alimentaires est consécutive à la constitution de stocks par les populations, en prévision d'une rupture de l'approvisionnement des marchés et des surfaces commerciales.

Le marché de **l'emploi** a ressenti les effets de la crise économique.

Dans le secteur formel, les nouvelles immatriculations et réembauches ont baissé de 7,0% au premier trimestre 2020, comparé au trimestre correspondant de 2019, tandis que les cessations d'activités ont atteint 121,0%.

De même, le secteur informel a subi les effets de la fermeture de certains commerces.

La **situation des finances publiques** est marquée par une sous performance des recouvrements des recettes et dons qui sont ressortis à 1 198,4 milliards contre un objectif de 1 272,2 milliards. Ce résultat est attribuable à la non réalisation des objectifs au niveau des recettes fiscales (-36,6 milliards) et des dons (-39,6 milliards). Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 1 335 milliards contre un objectif de 1 546,5 milliards, soit une sous-consommation de 211,5 milliards.

Il en est ressorti un déficit budgétaire de 136,6 milliards contre un niveau prévisionnel déficitaire de 274,3 milliards. Ce déficit ainsi que les échéances du capital de la dette publique due ont été financés par la levée de fonds sur les marchés monétaires et financiers, d'un montant de 691,4 milliards contre un niveau prévisionnel de 373,5 milliards.

Les **échanges extérieurs hors biens exceptionnels** ont été caractérisés en valeur au premier trimestre de l'année 2020 par une augmentation des exportations de 3,9% et une baisse des importations de 5,9%. Les exportations ont bénéficié notamment de la bonne tenue des prix de ventes du cacao fèves (+6,7%), de l'huile de palme (+28,0%) et du cacao transformé (+9,2%) ainsi que des quantités vendues de caoutchouc (+44,0%). Quant aux importations en valeur, elles ont été impactées principalement par un retrait des prix de 5,6%.

De ces évolutions, il est ressorti un excédent commercial de 652,8 milliards en hausse de 37,0% par rapport à l'excédent de la période correspondante de 2019. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est affiché à 143%, en progression de 13,5 points de pourcentage.

La **situation monétaire** a été caractérisée par le maintien des taux directeurs à leur niveau de fin décembre 2019. La masse monétaire au sens large (M2) a enregistré une hausse de 11,4% (+1 099,4 milliards) à fin mars 2020, en glissement annuel. Cette évolution découle d'un accroissement des créances nettes sur l'Administration Centrale (+503,0 milliards ; +20,7%), des créances sur l'économie (+280,6 milliards ; +4,0%) et des actifs extérieurs nets (+609,0 milliards ; +31,2%). Les mesures de soutien prises par la BCEAO devraient permettre d'assurer un bon financement intérieur de l'activité économique.

La **Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)** de l'UEMOA a été marquée par la poursuite de la baisse des indices boursiers de référence et par une hausse de la capitalisation boursière composite portée par le marché des obligations. Ainsi, les indices BRVM 10 et BRVM Composite ont accusé des baisses respectives de 19,9% et de 16,8%, sous l'effet du repli de la plupart des indices boursiers sectoriels. S'agissant de la capitalisation boursière composite, elle s'est affichée en hausse de 5,0%, sous l'effet de l'accroissement de la capitalisation du marché des obligations de 37,4% malgré la baisse de la capitalisation du marché des actions de 17,9%.

En conclusion, l'activité économique domestique a évolué au premier trimestre 2020 dans un environnement local et international marqué par les conséquences économiques, sociales et humanitaires de la Covid-19. Elle a enregistré une évolution mitigée de l'agriculture d'exportation qui connaît une baisse de la production cacaoyère et des difficultés de commercialisation de certains produits.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité est orientée à la hausse. Toutefois, des fragilités sont observées au niveau de l'activité de raffinage qui subit plus fortement la baisse de la demande aussi bien internationale que nationale. Le secteur tertiaire est quant à lui, plombé par les effets des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus sur l'activité économique.

En ce qui concerne l'exécution budgétaire, elle a enregistré une sous exécution des dépenses, principalement celles d'investissement et de fonctionnement, dans un contexte de réorientation des priorités lié aux perturbations engendrées par la pandémie.

L'efficacité de la mise en œuvre du plan de riposte économique, social et humanitaire devrait permettre à l'économie ivoirienne d'afficher une croissance du PIB de 3,6% en 2020, sous l'hypothèse que la pandémie serait maîtrisée d'ici la fin du mois de juin 2020.

Toutefois, de grandes incertitudes entourent l'évolution de la pandémie faisant planer ainsi un risque de dégradation des prévisions de croissance si cette pandémie persiste au-delà du mois de juin 2020.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Vers une récession de l'économie mondiale en 2020

Depuis le début d'année 2020, le **monde** est confronté à une grave crise sanitaire et économique, liée à la pandémie de coronavirus (Covid-19). Apparu en Chine au dernier trimestre 2019, la Covid-19 s'est propagée très rapidement dans le reste du monde, avec plus de 777 000 cas de contaminations et 31 000 décès enregistrés dans le monde à fin mars 2020. Les mesures de distanciation physique, de confinement et de fermeture des frontières mises en œuvre par les Etats, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19, ont impacté négativement l'activité économique et perturbé les chaînes d'approvisionnement ainsi que les équilibres internes et externes. Dans ce contexte, l'économie mondiale devrait connaître une récession de 3,0% après une croissance de 2,9% en 2019. En effet, le PIB baisserait de 6,1% dans les pays avancés et de 1,0% dans les économies émergentes et en développement, selon les prévisions publiées le 14 avril 2020 par le Fonds Monétaire International (FMI). Ces projections sont basées sur l'hypothèse de l'atteinte du pic de la pandémie au cours du deuxième trimestre 2020 pour la plupart des pays du monde, puis de son atténuation au cours du deuxième semestre.

I.1. PAYS AVANCÉS

Les **pays avancés** enregistreraient en 2020 une contraction du PIB de 6,1%, contre une prévision initiale de croissance de 1,6% et une réalisation de +1,7% en 2019. Ce fléchissement devrait concerner l'ensemble des pays en raison des mesures

d'endiguement de la Covid-19 prises par les différents Gouvernements.

Au **Japon**, le PIB devrait baisser de 5,2% en 2020, contre une hausse de 0,7% initialement prévue. L'économie japonaise souffre de la morosité du secteur du tourisme, de la baisse des exportations vers la Chine et de la dégradation de la confiance des ménages. De même, les industries de l'automobile et de la métallurgie sont affectées par la perturbation des chaînes d'approvisionnement. Pour contrer les conséquences graves qui pourraient apparaître à la fois sur le court et moyen terme, le Gouvernement japonais a mis en place des plans d'appui économique visant à redynamiser le système de santé, les secteurs les plus touchés (tourisme, hébergement, restauration) et les personnes en difficultés du fait de la pandémie.

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)

Pays	Réalisé 2019	Prévision initiale 2020	
	PEM Avril 2020	PEM Janv. 2020	PEM Avril 2020
Mondiale	2,9	3,3	-3,0
Pays avancés	1,7	1,6	-6,1
<i>Etats Unis</i>	2,3	2,0	-5,9
<i>Japon</i>	0,7	0,7	-5,2
<i>Royaume-Uni</i>	1,4	1,4	-6,5
Zone Euro	1,2	1,3	-7,5
<i>France</i>	1,3	1,3	-7,2
<i>Allemagne</i>	0,6	1,1	-7,0
<i>Italie</i>	0,3	0,5	-9,1
<i>Espagne</i>	2,0	1,6	-8,0

Source : FMI WEO janvier 2019 et avril 2020

Aux **États-Unis**, le PIB a reculé de 4,8% au premier trimestre 2020 et se situerait à -5,9% sur toute l'année 2020 contre une prévision de croissance initiale de +2,0%.

En vue de relancer l'économie, les autorités et la Réserve Fédérale américaine ont annoncé des aides financières immédiates de plus de 3 000 milliards de dollars US aux entreprises et aux ménages les plus touchés par la crise.

Au **Royaume-Uni**, le PIB décroîtrait de 6,5% en 2020, pénalisé principalement par les mesures de lutte contre la Covid-19.

Dans la **Zone Euro**, le PIB a diminué de 3,8% au premier trimestre 2020 par rapport au trimestre précédent. Il s'agit du recul le plus important depuis 1995. Sur toute l'année 2020, le PIB devrait se contracter de 7,5%, en dépit des mesures de relance de l'économie mises en œuvre par les Etats membres et la Banque Centrale Européenne.

Au premier trimestre 2020, les économies **allemande** et **française** ont vu leur PIB reculer respectivement de 2,2% et 5,8%. Sur l'ensemble de l'année 2020, elles connaîtraient un fléchissement du PIB de l'ordre de 7% chacune.

1.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les économies émergentes et en développement, la prévision de croissance du PIB de l'année 2020 a été révisée à -1,0% contre un taux de +4,4% initialement projeté. L'activité économique dans ces pays est également perturbée par les mesures de confinement et de fermeture des frontières prises par les Gouvernements en vue d'endiguer la pandémie de la Covid-19, ainsi que par la chute des cours de certaines matières premières, particulièrement celui du pétrole brut.

La **Chine** a enregistré, en glissement annuel, une décroissance du PIB de 6,8% au cours du premier trimestre de 2020, dans un

contexte de confinement général et de fermeture des unités industrielles dans les régions les plus touchées par la Covid-19 telles que Wuhan. Avec la relative maîtrise de la pandémie au second trimestre 2020, la levée progressive des mesures et la reprise de la production, l'économie chinoise devrait connaître une relance les prochains trimestres. Ainsi, selon le FMI, le pays enregistrerait sur l'année une croissance du PIB de 1,2%, en nette décélération, comparée à la prévision de janvier 2020 de 6,0%.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)

Pays	Réalisé 2019	Prévision 2020	
	PEM avril 2020	PEM janvier 2020	PEM avril 2020
Pays émergents	3,7	4,4	-1,0
<i>Chine</i>	6,1	6,0	1,2
<i>Russie</i>	1,3	1,9	-5,5
<i>Brésil</i>	1,1	2,2	-5,3
<i>Inde</i>	4,2	5,8	1,9
Afrique subsaharienne	3,1	3,5	-1,6
<i>Nigéria</i>	2,2	2,5	-3,4
<i>Afrique du sud</i>	0,2	0,8	-5,8

Source : FMI WEO janvier 2019 et avril 2020

Au **Brésil**, le PIB se réduirait de 5,3% en 2020 contre une hausse de 2,2% prévue initialement. Au mois de mars 2020, les immatriculations de véhicules se sont effondrées avec l'accentuation de la pandémie.

En **Inde**, le taux de croissance du PIB de l'année 2020 a été révisé à la baisse de 3,9 points de croissance, comparé à la prévision initiale, mais devrait rester positif à 1,9%. En vue de réduire l'impact social de la pandémie sur l'économie, le Gouvernement a annoncé au mois de mars un programme d'aide aux plus pauvres sous forme

d'allocations monétaires et de nourriture subventionnée pendant trois mois.

En **Afrique subsaharienne**, l'économie devrait se contracter de 1,6% en 2020 contre une prévision initiale d'accroissement de 3,5%. La révision à la baisse de la croissance reflète les risques macro-économiques découlant de la chute brutale de la croissance du PIB des principaux partenaires commerciaux de la région, particulièrement la Chine et la zone Euro, de la baisse des prix des matières premières, de la réduction de l'activité touristique dans de nombreux pays ainsi que des effets des mesures destinées à limiter la propagation du coronavirus. Les pays dépendant des exportations de produits miniers et de produits pétroliers devraient être les plus durement touchés par les effets de la Covid-19.

De façon spécifique, l'Afrique du Sud et le Nigéria connaîtraient un retrait de leur PIB respectivement de 5,8% et 3,4% contre des prévisions de croissance initiale de 0,8% et 2,5%, selon les projections du FMI d'avril 2020.

✓ Pays de la zone UEMOA

La zone UEMOA subit également l'impact de la pandémie de la Covid-19. Le taux de croissance se situerait à 2,7% en 2020 contre une réalisation de 6,6% l'année précédente. Selon une étude de l'agence de notation « Bloomfield Investment » portant sur l'impact de la Covid-19 dans la zone, les sources de cette décélération sont la baisse des cours des principaux produits d'exportation, l'application des mesures de distanciation physique, la diminution des transferts des migrants et l'affaiblissement des recettes publiques qui affecte l'exécution des investissements publics.

Par ailleurs, la hausse des dépenses publiques occasionnée par le financement des plans de ripostes sanitaire, économique, sociale et humanitaire sont de nature à dégrader les soldes budgétaires des Etats membres de l'Union et affecter leur capacité à faire face aux services de la dette publique.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2019 (réalisé)	Croissance du PIB en 2020 (prévision)
Bénin	6,4	4,5
Burkina Faso	5,7	2,0
Côte d'Ivoire	6,9	3,6
Guinée Bissau	5,0	nd
Mali	5,1	1,5
Niger	5,8	1,0
Sénégal	5,3	3,0
Togo	5,3	1,0
UEMOA	6,6	2,7

Sources : DGE/DPPSE ; prévision FMI, 14 avril 2020

I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

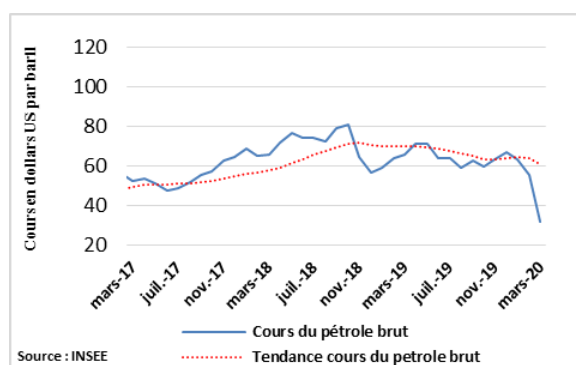
Evolution mitigée des cours des principaux produits de base

Sur le marché des matières premières, en moyenne sur le premier trimestre 2020, les cours des principaux produits de base ont enregistré une évolution contrastée, comparée au premier trimestre 2019.

Le cours du pétrole brut a chuté de 20,2%, sous l'effet de la baisse de la demande liée au ralentissement de l'économie mondiale. Il pâtit également de la guerre des prix consécutive à l'échec des négociations entre l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et leurs alliés, en début du mois de mars 2020, en vue de réduire la production de pétrole brut. Ainsi, le prix du

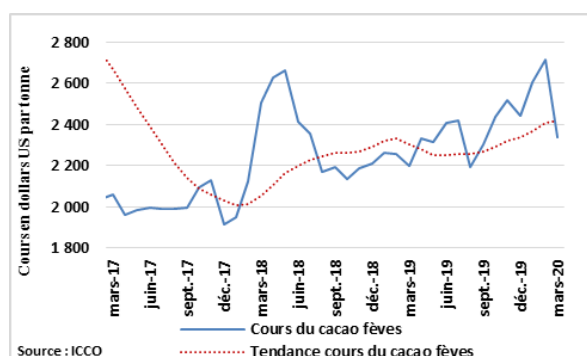
baril est passé de 63,6 dollars US en janvier 2020 à 31,9 dollars US à fin mars 2020.

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut



Le cours du **cacao fèves** a augmenté de 14% sur la période sous revue, bénéficiant d'une volonté de constitution de stocks au niveau des industriels du secteur face au risque d'une perturbation de la chaîne d'approvisionnement. Cependant, en évolution mensuelle, un repli des cours de 13,9% a été enregistré au mois de mars après le pic atteint en février. Cette décroissance des prix est imputable aux inquiétudes sur la demande de produits finis, en raison de l'accentuation de la pandémie.

Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves



Le cours du **café** a enregistré, en moyenne, une hausse de 6,1%, comparativement au premier trimestre 2019. Il est soutenu par les anticipations d'une hausse de la consommation de café dans les principaux pays importateurs, en lien avec le confinement des populations.

Depuis janvier 2020, le cours du **caoutchouc** est en baisse, passant de 5,9 ringgit/kg à 5,2 ringgit/kg en mars 2020. Cette tendance s'explique par le repli de la demande, en lien avec la fermeture des usines de transformation localisées notamment en Asie, du fait de la pandémie. En moyenne sur les trois premiers mois de l'année 2020, le cours du caoutchouc a baissé de 2,4% en glissement annuel.

En moyenne sur le premier trimestre 2020, le cours du **coton** a fléchi de 9,7% par rapport au premier trimestre 2019, en raison des perspectives d'une baisse de la demande et d'une augmentation des stocks.

Sur le premier trimestre de l'année 2020, le cours de **l'huile de palme**, s'est accru en moyenne de 25,5% par rapport aux trois premiers mois de l'année 2019. Il a profité des craintes d'une baisse de l'offre provoquée par la suspension de l'activité dans certaines plantations en Malaisie.

Le cours de **l'or** s'est également accru de 21,4% sur la période sous revue. Dans un contexte mondial marqué par les incertitudes liées à l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les économies et sur presque tous les marchés boursiers, l'or a tiré profit de son attractivité en tant que valeur refuge.

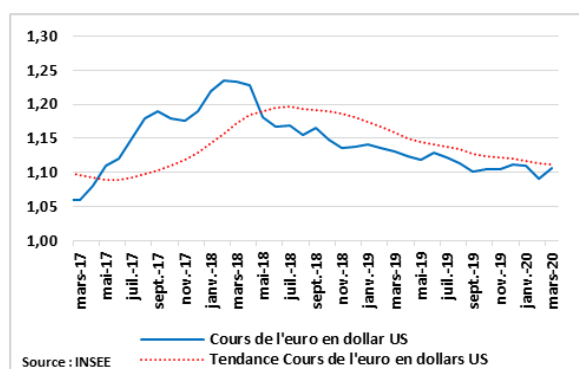
De même, le cours du **riz** a maintenu sa hausse amorcée depuis 2018 et a enregistré une augmentation de 14% au premier trimestre 2020. Cette embellie provient d'une part, du regain de la demande des Etats soucieux de constituer des stocks de sécurité face au risque de rupture d'approvisionnement du fait de la Covid-19 et d'autre part, de la réduction de l'offre en raison des conditions climatiques défavorables. En outre, certains pays producteurs ont réduit leurs exportations

en vue de préserver la satisfaction de leurs besoins de consommation locale, dans un contexte de grandes incertitudes liées à la Covid-19.

Dépréciation de l'euro face aux principales monnaies en glissement annuel

Sur le marché des changes, en moyenne au premier trimestre 2020, l'euro s'est déprécié de 2,9% par rapport au dollar américain, de 1,2% par rapport à la livre sterling et de 4,0% par rapport au yen, comparativement au premier trimestre 2019. La monnaie européenne pâtit des craintes sur la croissance économique, dans un contexte de déplacement de l'épicentre de la pandémie de la Covid-19 dans la zone, notamment en France, en Italie et en Espagne. En outre, le programme de rachat de dettes mené par la BCE, afin de soutenir les Etats membres, a contribué à cette baisse. A l'inverse, l'euro s'est apprécié de 0,4% par rapport au yuan renminbi.

Graphique 3 : Evolution du cours de l'euro en dollar US



En évolution mensuelle, au mois de mars 2020, l'euro s'est apprécié face au dollar US (+1,4%), à la livre sterling (+6,4%), au rand sud-africain (+12,5%) et au yuan renminbi (+1,8%). En revanche, la monnaie européenne s'est dépréciée de 0,9% par rapport au yen.

II. CONJONCTURE NATIONALE

*Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,
Tous les chiffres sont à date sauf indications contraires*

Au niveau national, en dépit de la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement 2016-2020 à travers la réalisation des grands projets d'infrastructures publiques, l'activité économique a subi les premiers impacts de la Covid-19.

En effet, le pays a pâti de la baisse de la demande extérieure consécutive au ralentissement de l'activité économique mondiale depuis le début de l'année 2020, avec en prime, le recul des cours de certaines matières premières.

L'économie est affectée par la fermeture des frontières par la plupart des Etats et la perturbation des chaînes d'approvisionnement.

En outre, la réduction des activités de transport fait craindre une rupture de l'approvisionnement en intrants.

Par ailleurs, dès les premiers cas de la Covid-19 enregistrés en mars 2020, le Gouvernement a réagi promptement en déployant un plan de riposte sanitaire visant le renforcement du dispositif opérationnel de lutte contre la propagation du virus et de prise en charge des malades.

Ainsi, des matériels médicaux ont été acquis, les stocks de médicaments ont été augmentés et des centres d'accueil et de dépistage ont été construits.

Aussi, le Gouvernement ivoirien a adopté des mesures pour limiter la propagation du coronavirus. Il s'agit notamment de :

- la fermeture des écoles, lieux de culte, restaurants, maquis et bars ainsi que des autres lieux de plaisance ;

- l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes ;
- la distanciation physique dans les services publics et les entreprises à travers le travail par alternance et la promotion du télétravail ;
- la distanciation physique dans les transports avec la réduction du nombre de passagers ;
- l'instauration d'un couvre-feu sur toute l'étendue du territoire ;
- l'institution de l'obligation du port de masques.

L'application de ces différentes mesures a entraîné un ralentissement de l'activité économique, fragilisé les entreprises opérant aussi bien dans le secteur formel que dans l'informel, et affecté les ménages à travers les pertes d'emplois et de revenus.

Par conséquent, un plan de soutien économique, social et humanitaire d'un montant de 1 700 milliards a été adopté par les autorités en vue d'apporter un appui aux acteurs économiques et aux populations particulièrement touchés par les effets négatifs de la pandémie.

Au niveau économique, le plan de soutien vise à atténuer l'impact de la pandémie sur les entreprises des secteurs formels et informels à travers les dispositions telles que l'accélération du remboursement des crédits de TVA et la suspension du paiement des taxes et impôts pour une période de trois mois. Ces mesures sont accompagnées par la création de trois fonds d'appui qui visent à soutenir les entreprises en difficultés et à préserver ainsi l'outil de production et les emplois. Ce sont :

- le Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE-COVID 19) doté de 100 milliards ;
- le Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (FSPME-Covid-19) pour un montant total de 150 milliards ;
- le Fonds d'appui aux acteurs du secteur informel doté de 100 milliards.

Des ressources ont aussi été dégagées en faveur des populations vulnérables et/ou ayant perdu leur emploi du fait de la Covid-19 par la création d'un fonds humanitaire de solidarité.

De même, pour soutenir les productions agricoles et assurer la sécurité alimentaire, 300 milliards sont prévus dont 50 milliards destinés au secteur de l'agriculture vivrière avec 20 milliards pour les intrants.

Ces dispositions mises en œuvre par le Gouvernement sont complétées par un ensemble de mesures accommodantes prises par la BCEAO visant à soutenir les banques et les institutions de microfinance, en vue d'améliorer le financement de l'activité économique durant cette pandémie. Il s'agit, notamment, de (i) l'accroissement des ressources mises à la disposition des banques afin de maintenir et d'augmenter le financement de l'économie, (ii) l'affectation d'un fonds de bonification de 25 milliards à la BOAD afin de lui permettre d'accorder une bonification de taux d'intérêt et d'accroître le montant des prêts concessionnels aux Etats, (iii) l'élargissement du champ des mécanismes à la disposition des banques aux entreprises pour accéder au refinancement de la Banque Centrale et (iv) la sensibilisation des banques à l'utilisation du guichet spécial

de refinancement des crédits accordés aux PME.

Outre les mesures en faveur du secteur bancaire, des dispositions complémentaires ont été prises par la Banque Centrale en vue de renforcer les transactions électroniques et soutenir les institutions de microfinance. Ce sont, entre autres, (i) la gratuité, à l'échelle nationale, des transferts de monnaie électroniques et des paiements de factures d'eau et d'électricité, via le mobile money, pour les montants inférieurs ou égaux à 5 000 FCFA, ainsi que (ii) les reports d'échéances sur les prêts bancaires à la clientèle et aux institutions de microfinance pour une période de trois mois renouvelables, sans charges d'intérêts, ni frais, ni pénalité de retard.

Aussi, dans le cadre de l'application des mesures prises, la BCEAO organise, depuis le 27 mars 2020, les adjudications sur ses guichets d'appels d'offre au taux fixe de 2,5% qui représente son plus faible taux d'intervention.

II.1. SECTEUR RÉEL

II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire affiche une évolution contrastée au premier trimestre 2020, marquée par la contraction des productions de cacao, de régimes de palme et de café. Quant aux productions de noix de cajou, de coton, d'ananas, de banane dessert et de sucre, il est noté un accroissement. Par ailleurs, les effets de la crise sanitaire se font ressentir à travers la baisse de la demande des matières premières au niveau international qui se répercute sur les cours. De même, le ralentissement des opérations d'exportations entraîne une accumulation des stocks voire une perte de la production en ce qui concerne les denrées périssables.

Il faut cependant craindre, en cas de persistance de la crise, que le repli de la demande mondiale, la décélération économique chez les partenaires commerciaux, la réduction des activités de transport ainsi que les mesures internes de restrictions des déplacements n'aggravent l'impact de la Covid-19 sur le secteur primaire.

Pour pallier les conséquences de la pandémie de la Covid-19 sur ce secteur clé de l'économie, le Gouvernement a mis en place un financement exceptionnel de 300 milliards de FCFA dont 50 milliards pour l'agriculture vivrière et 250 milliards pour l'agriculture d'exportation, notamment pour les filières café-cacao, coton-anacarde et caoutchouc-huile de palme.

□ **Evolution mitigée de l'agriculture d'exportation**

Au niveau de l'agriculture d'exportation, la production de **cacao** a baissé de 7,1% pour s'afficher à 520 749,0 tonnes, à cause du repos végétatif lié au cycle de production.

Malgré ce repli, les producteurs ont perçu, sur la période sous revue, un revenu brut cumulé de 430 milliards contre 420 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 2,2%, en lien avec l'accroissement de 10,0% du prix d'achat garanti. En effet, grâce à une subvention de 200 Fcfa/kg, le prix d'achat garanti a été fixé à 825 Fcfa/kg pendant la campagne principale 2019/2020.

Par ailleurs, un fonds de soutien de 10 milliards a également été mis en place pour accompagner les transformateurs locaux de cacao face à la concurrence internationale. Ce fonds doit spécifiquement combler le déficit de financement de ces acteurs. D'autres mesures telles que l'allègement de frais de garantie pour l'obtention de l'approbation d'exercice et l'octroi de

subventions ont été prises pour consolider la participation des nationaux dans la transformation et l'exportation du cacao. Ainsi, les exportateurs nationaux de cacao recevront une subvention de 35 Fcfa/kg avec une limite maximale de 50 000 tonnes par opérateur.

Au niveau du **café**, la production s'est contractée de 2,8%, pour se situer à 76 769,0 tonnes. La filière souffre du vieillissement du verger et de la baisse antérieure des cours qui ont conduit à un abandon de la culture au profit d'autres spéculations jugées plus rentables. Les producteurs ont perçu un revenu brut cumulé de 54 milliards en recul de 2,8% comparé à la période correspondante de 2019. Le prix d'achat garanti a été fixé à 700 Fcfa/kg, identique à celui de la campagne précédente.

Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	3 mois 2019	3 mois 2020	Variation (%)
Cacao	560 276,3	520 749,0	-7,1
Café	78 983,4	76 769,4	-2,8
Anacarde	198 076,0	207 090,0	4,6
Ananas	12 181,0	15 131,4	24,2
Banane dessert	115 149,7	158 707,9	37,8
Coton graine	311 680,6	323 857,3	3,9
Sucre *	71 675,7	80 096,1	11,7
Régime de palme **	183 857,0	167 428,0	-8,9

Source : DGE, OPA, MINADER

*Données à fin février 2020

**Données fin janvier 2020

La production de **noix de cajou** a terminé le premier trimestre 2020 sur une note positive avec une hausse de 4,6%. La filière bénéficie des actions entreprises par le Gouvernement pour soutenir la production et améliorer sa compétitivité. Il s'agit, entre autres, de (i) l'exonération de droits de

douane et de TVA sur certains équipements de production, (ii) la subvention à hauteur de 86,6% des plants greffés d'anacardier à haut rendement pour la campagne 2020 et (iii) la réduction du Droit Unique de Sortie (DUS) de 7% à 5% du prix CAF pour la campagne 2020.

Toutefois, la filière fait face à des difficultés d'exportation en lien avec la Covid-19 qui a entraîné un arrêt des unités de transformation des principaux acheteurs que sont le Vietnam et l'Inde. Cette baisse de la demande a occasionné une chute brutale des prix internationaux. Pour soutenir la filière, le Gouvernement a pris des dispositions complémentaires. Il s'agit notamment (i) du maintien du prix minimum garanti à 400 Fcfa/kg grâce à une subvention, (ii) de l'achat par l'autorité de régulation de la filière de 200 000 tonnes aux producteurs pour leur permettre d'écouler une partie de leurs stocks et (iii) de la mise en place d'un mécanisme de subvention aux exportateurs afin de les inciter à poursuivre leurs activités, malgré la morosité de la conjoncture.

La production de **coton graine** s'est accrue de 3,9% pour atteindre 323 857,3 tonnes. Cet accroissement provient des effets de la réforme du zonage industriel qui a augmenté les rendements et du bon niveau des prix d'achat qui a renforcé l'attractivité de la culture. La superficie ensemencée a ainsi progressé de 6,8% passant de 382 000 hectares pour la campagne 2018-2019 à 408 000 hectares pour la campagne 2019-2020. Le nombre de producteurs a également augmenté de 30 000 pour la présente campagne.

La production **d'ananas** s'est établie à 15 131,4 tonnes en progression de 24,2%. La filière tire avantage d'une meilleure

organisation et de la promotion de la transformation dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI) financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), avec la mise en place d'unités de transformation industrielle. Par contre, la filière est confrontée à des difficultés de commercialisation, spécifiquement sur le marché européen en raison des mesures prises par les Etats pour endiguer la propagation de la Covid-19. Il convient de noter que l'Europe reste la principale destination de la production ivoirienne. Afin de limiter les pertes, les responsables de la filière ont privilégié la transformation locale de cette spéculation ainsi que la distribution sous forme de dons aux collectivités locales, aux prisons et aux hôpitaux.

Au niveau de la **banane dessert**, la production s'est accrue de 37,8% pour se situer à 158 707,9 tonnes. Cette embellie résulte de l'exécution de la stratégie gouvernementale de la filière banane à travers l'accroissement des investissements. Dans ce contexte de pandémie, les entreprises de la filière ont pris des dispositions pour poursuivre leurs activités tout en respectant les mesures d'hygiène édictées par le Gouvernement afin d'assurer la production ainsi que la commercialisation sans incident.

La production de **sucre** a augmenté de 11,2% pour atteindre 80 096,1 tonnes à fin février 2020. La filière reste confrontée à des importations frauduleuses, en raison de prix internationaux faibles, d'une production mondiale abondante, du faible niveau d'investissement des opérateurs de l'industrie et du coût élevé de la production entravant sa compétitivité.

Pour résoudre ces difficultés et permettre aux entreprises de répondre efficacement aux besoins nationaux, le Gouvernement a décidé de protéger l'industrie en instaurant une interdiction d'importation de sucre sur cinq ans. En contrepartie, les sociétés sucrières s'engagent à faire les investissements nécessaires pour accroître leur capacité de production, et leur productivité afin d'atteindre l'autosuffisance en sucre et garantir des prix compétitifs. Pour cette année, le groupe Somdiaa a déjà réalisé des investissements d'un montant de 15 milliards dans le cadre d'un plan d'investissement sur une période de 5 ans aux niveaux agricole et industriel.

La filière **hévéa** est fortement impactée par la crise sanitaire en cours. En effet, le cours international du caoutchouc naturel a baissé de 25% par rapport à son niveau de janvier 2019 en raison de la fermeture des usines de transformation de caoutchouc en Asie. La Côte d'Ivoire dont la production est entièrement exportée, a enregistré dans ce contexte, des pertes estimées à 60 milliards pour le mois de mars 2020 uniquement.

A fin janvier 2020, la production de **régimes de palme** s'est située à 167 428,0 tonnes en baisse de 8,9% comparée à la période correspondante de 2019. Ce niveau de production est imputable notamment à une baisse des rendements avec une production de 6 tonnes à l'hectare contre 10 auparavant et la chute continue du prix d'achat du régime de palme aux paysans. Par ailleurs, la filière est confrontée à une mauvaise campagne contre l'utilisation de l'huile de palme au niveau mondial avec la promotion des produits étiquetés "sans huile de palme".

II.1.b. Secteur secondaire

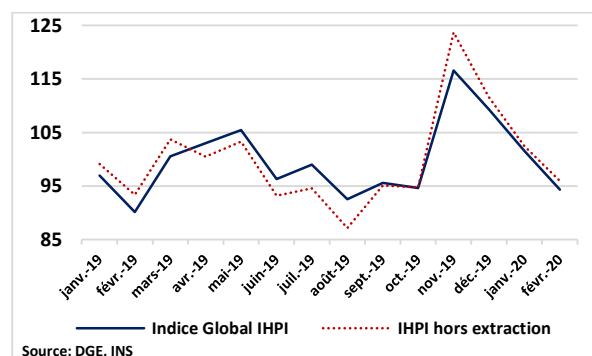
En dépit du contexte défavorable marqué par la crise sanitaire mondiale, le secteur secondaire a été résilient au premier trimestre 2020, porté à la fois par l'activité industrielle et du BTP.

▣ Bonne orientation de l'activité industrielle

L'indice Harmonisé de Production Industrielle (IHPI) s'est accru de 4,7% à fin février 2020, stimulé par les progressions à la fois des « Industries extractives » (+8,9%), des « Industries manufacturières » (+2,7%), des « Industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+6,5%), ainsi que des « Industries environnementales » (+7,6%).

Cette évolution positive s'est maintenue à fin mars 2020, au regard de la hausse de la consommation d'électricité de moyenne tension (+12,3%).

Graphique 4 : Indice harmonisé de la production industrielle

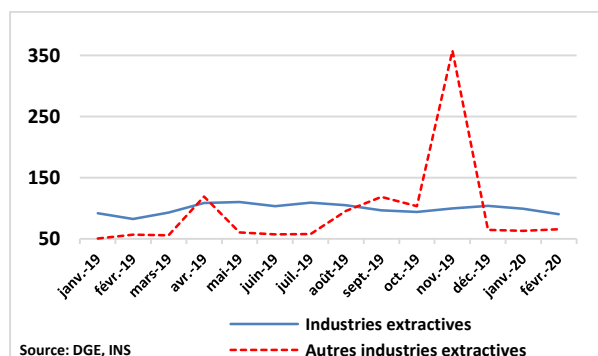


✓ Embellie de l'activité extractive

A fin février 2020, le dynamisme des activités extractives a été porté par la hausse des activités d'« extraction de minerais métalliques » de 72,2% et des « autres activités extractives » de 20,3%. Par contre, les activités d'« extraction d'hydrocarbures » ont baissé de 9,1%, sous l'effet de pannes intervenues sur les blocs CI-40 et CI-26.

Cette tendance s'est poursuivie à fin mars 2020. La division « **extraction d'hydrocarbures** » a enregistré une contraction de la production de **pétrole brut** de 25,1%, en lien avec la baisse d'activité du champ « Baobab » du bloc CI-40 qui concentre près de trois quarts de la production totale.

Graphique 5 : Indice de production des industries extractives



Quant au **gaz naturel**, il a affiché, à fin mars 2020, une baisse de production de 21,3%, malgré l'augmentation de la demande de gaz naturel du secteur électricité. Cette contraction s'explique notamment par la limitation de la production au "Take Or Pay"¹ au niveau du champ Foxtrot du bloc CI-27 afin d'apurer le volume de gaz d'appoint accumulé sur la période de 2017 à 2019 du fait de la faible demande du secteur électricité. Il s'agit du volume payé par le secteur Electricité et non consommé.

La division pourrait connaître un report des investissements prévus en 2020 en raison de la faiblesse du cours du pétrole brut. De même, les investissements prévus à moyen terme pourraient être contrariés si la reprise économique mondiale n'est pas rapide.

Les « **activités d'extraction de minerais métalliques** » ont enregistré à fin mars 2020 avec une hausse des productions d'or,

de manganèse et de nickel respectivement de 58,3%, 43,2% et 154,6%.

La production d'**or** a tiré profit de l'accroissement des cours internationaux ainsi que des investissements effectués au niveau de la mine d'Ity qui a vu sa production plus que quintupler (+449,5%). En effet, les investissements dans l'exploration et dans la construction d'une usine de traitement du minerai utilisant de nouveaux procédés, ont permis d'intensifier la production de la mine d'Ity et d'améliorer le taux de récupération de l'or.

La production de **manganèse** a bénéficié également des investissements réalisés par les entreprises exploitantes et de la bonne tenue des cours internationaux.

La production de **nickel** a repris après avoir connu, en 2019, des perturbations dues à des intempéries.

S'agissant de la production de **diamant**, elle a fléchi de 4,1% suite aux effets de la crise sanitaire qui ont quasiment entraîné l'arrêt de la production en mars 2020.

✓ **Bonne orientation des industries manufacturières**

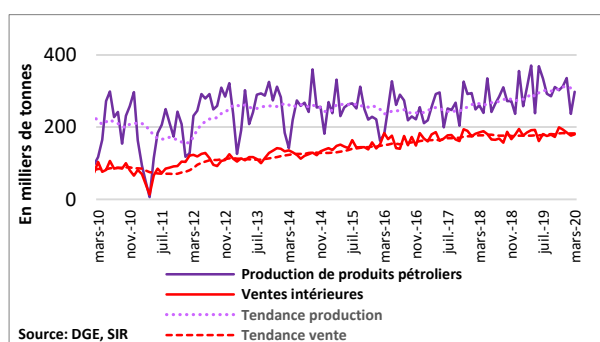
A fin février 2020, l'indice de production des industries manufacturières a progressé de 2,7%, grâce principalement aux hausses des «industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastiques» (+9,5%), des « industries de papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrement » (+50,5% « industries de transformation de produits pétroliers » (+10,7) amoindrie notamment par le recul des « industries agroalimentaires » (-0,9%), des « industries textiles et d'habillement »

¹ Le Take or Pay fait obligation à l'Etat de payer chaque année, au moins une quantité arrêtee de gaz naturel auprès des producteurs.

(-0,3%) et des industries métalliques (-0,3%).

Cependant, à fin mars 2020, la division « industrie de transformation de produits pétroliers » a enregistré un repli de 5,7% de la production de **produits pétroliers**. L'activité de raffinage a pâti de la baisse de la consommation intérieure (-2,9%) et des ventes à l'export (-28,2%), sous l'effet de la réduction des activités de transport liée à la pandémie.

Graphique 6 : Production et vente de produits pétroliers



✓ **Production d'énergies en hausse**

La production nette d'électricité a progressé de 6,0% au premier trimestre 2020, portée à la fois par la production de source hydraulique (+7,3%) et celle de source thermique (+5,4%). Ce dynamisme est impulsé par la hausse de la consommation intérieure (+9,9%) et des exportations (+10,3%).

□ **Bonne tenue des activités du BTP**

A fin février 2020, l'indicateur avancé du BTP a progressé de 12,7%, sous l'effet conjugué de la hausse des consommations de bitume (+92,2%), de câbles et fils électriques (+123,7%), de tôles et bacs (+14,2%), de gravier (+13,0%) et de sable (+159,8%) ainsi que de la diminution de la consommation de ciment (-15,6%) et de béton (-30,1%).

Les activités du BTP bénéficient de la poursuite de l'exécution des grands projets

d'infrastructures, notamment ceux (i) d'élargissement du boulevard de Marseille, (ii) de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (iii) de réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Tiébissou » de l'autoroute du nord, (iv) de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (v) d'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët et (vi) de construction de quatre stades en vue de l'organisation de la CAN 2023.

Pour réduire les effets de la crise sanitaire sur le secteur des infrastructures routières et assurer la poursuite des chantiers, des mesures ont été adoptées par le Gouvernement, notamment, (i) la facilitation de la circulation du personnel des entreprises de BTP entre le Grand Abidjan et l'intérieur du pays, (ii) la réorganisation des activités sur les chantiers et des plannings d'exécution, ainsi que (iii) le confinement du personnel sur certains chantiers.

II.1.c. Secteur tertiaire

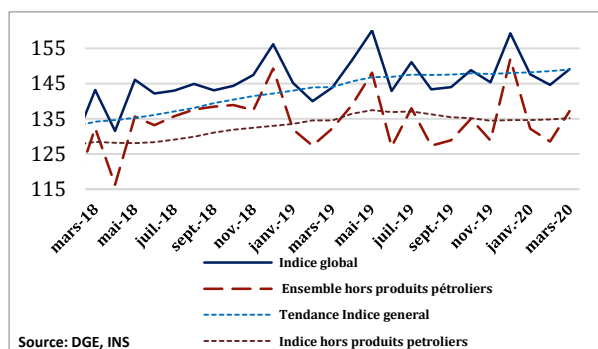
Le secteur tertiaire a été plombé au premier trimestre 2020, par l'impact économique des mesures barrières de lutte contre la propagation de la Covid-19. Les branches d'activités les plus affectées sont les transports, l'hébergement, la restauration et les activités de plaisance. Par contre, le commerce de détail se maintient en hausse.

□ **Progression du commerce de détail**

L'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail a augmenté de 2,9%, soutenu par la progression des ventes des branches « produits d'équipement du logement » (+6,7%), « véhicules automobiles, motos et pièces détachées » (+2,5%), « produits

pharmaceutiques et cosmétiques » (+5,2%) et « produits pétroliers » (+4,4%).

Graphique 7 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



La branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » a été portée principalement par les ventes de « véhicules automobiles neufs » (+3,0%) tandis que la branche « produits pharmaceutiques et cosmétiques » a bénéficié de l'accroissement des ventes de « produits pharmaceutiques et médicaux » (+3,2%).

L'impact de ces évolutions favorables a été amoindri par le repli des ventes des branches « produits alimentaires » (-1,8%) et « articles d'équipement de la personne » (-0,7%).

Hors produits pétroliers, le chiffre d'affaires des ventes a augmenté moins fortement de 1,6%.

❑ **Atonie des activités de transport**

La fermeture des frontières au trafic de personnes observée en Côte d'Ivoire et un peu partout dans le monde a occasionné une contraction des activités dans l'aérien, le maritime et le ferroviaire et une stabilité du transport routier.

✓ **Le transport aérien au plus bas**

Au premier trimestre 2020, l'aéroport international d'Abidjan a enregistré une régression du nombre total de passagers de 16,3% du fait de la fermeture des frontières

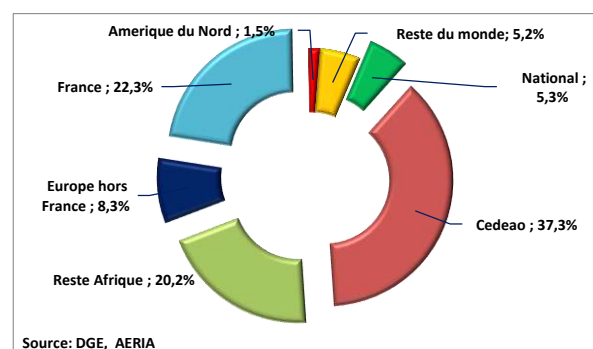
aériennes et de la suspension des vols domestiques intervenues au mois de mars 2020.

De même, le nombre de passagers commerciaux a chuté de 15,1% pour s'afficher à 397 184. Cette évolution provient de toutes les destinations. Ainsi, les trafics avec la CEDEAO et le reste de l'Afrique se sont contractés respectivement de 18,4% et 21,6%.

Quant au trafic avec l'Europe, il a reculé de 6,1% tandis que celui avec l'Amérique du Nord a augmenté de 10,2%, en raison du couloir humanitaire initié par l'Ambassade des États-Unis.

S'agissant du trafic national, il s'est replié de 8,6%.

Graphique 8 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination



Concernant la structure du trafic, elle reste dominée par les destinations CEDEAO (37,3% ; 148 050 passagers), Europe (30,6% ; 121 388 passagers) et le reste de l'Afrique (20,2% ; 82 423 passagers).

Les principales compagnies opérant à l'aéroport d'Abidjan ont enregistré une baisse de leurs activités, notamment, Air Côte d'Ivoire (146 250 passagers ; -19,4%), Air France (64 185 passagers ; -3,9%) et Corsair International (24 229 passagers ; -16,9%).

Le transport aérien qui avait pris son envol depuis 2012, est aujourd'hui ébranlé par la crise sanitaire.

✓ **Baisse du transport ferroviaire**

Le trafic de marchandises dans le transport ferroviaire s'est contracté de 8,5% à fin mars 2020. Cette contreperformance est imputable au repli à la fois des échanges avec le Burkina Faso de 6,8% et du trafic intérieur de 31,5%.

✓ **Le transport maritime en berne**

Au niveau du trafic maritime, le trafic global de marchandises s'est contracté de 6,0% pour ressortir à 7 380 294 tonnes. Ce repli est observé au niveau des deux ports.

Au **Port d'Abidjan**, le trafic global de marchandises a diminué de 3,0%, en relation avec le retrait des activités au niveau du trafic national (-2,8%) et du transbordement (-50,8%). En revanche, la quantité de marchandises en transit s'est accrue de 18,9%.

La crise sanitaire a impacté aussi bien les exportations que les importations, en quantités qui ont baissé respectivement de 7,3% et 1,0%.

Le **Port de San Pedro** a enregistré également un repli du trafic de marchandises de 20,4%, sous l'effet du retrait des activités hors transbordement de 18,4% et des activités de transbordement de 30,2%. Cette morosité concerne à la fois les exportations (-13,6%) et les importations (-36,0%).

Dans le contexte de crise sanitaire et économique mondiale, en vue de soulager la trésorerie des entreprises et préserver l'activité portuaire, les Ports d'Abidjan et de San Pedro se sont engagés à réaménager le paiement des frais de magasinage durant la période de la pandémie pour surseoir aux

pénalités et suspendre la facturation de surestaries, c'est-à-dire les pénalités dues en cas de dépassement des délais de présence des navires.

✓ **Le transport routier en demi-teinte**

La faible hausse de la consommation des carburants, gasoil et super (+0,3%) indique une certaine atonie du transport routier. Par ailleurs, les opérateurs de ce secteur sont confrontés à des pertes de revenu dues à la réduction du nombre de passagers imposée par les autorités dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

Pour pallier cette perte, le Gouvernement a réduit de 25% le montant de la patente du transport.

II.1.d. Prix à la consommation

En moyenne sur le premier trimestre 2020, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a connu une augmentation de 2,3% en glissement annuel provenant du renchérissement des produits comestibles de 4,7% et des produits non alimentaires de 1,2%.

En termes d'origine, les prix des produits locaux se sont affichés en hausse de 3,4%, tandis que ceux des produits importés ont replié de 1,6%.

Par ailleurs, le taux d'inflation, calculé en moyenne sur les douze derniers mois, s'est situé à 1,2% à fin mars 2020, en ligne avec la norme communautaire de l'UEMOA.

□ **Accroissement des prix des produits comestibles**

La hausse des prix des produits comestibles, en moyenne sur le premier trimestre 2020, provient de l'effet conjugué de l'accroissement des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et

du repli des prix des « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants ».

✓ **Tension sur les prix des produits alimentaires**

Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées se sont accrus de 5,0%, sous l'effet du renchérissement des prix des légumes frais (+10,0%), des « poissons » (+9,7%), des « fruits » (+7,2%), des « huiles et graisses » (+4,6%) ainsi que des « tubercules et plantains » (+4,5%). En revanche, les prix des « céréales non transformées » (+0,4%) et des « lait-fromages-œufs » (+0,6%) ont augmenté modérément.

Cette évolution des prix des produits alimentaires s'explique par la ruée des populations sur les marchés et dans les surfaces commerciales, au mois de mars 2020, pour constituer des provisions dans la crainte d'une rupture d'approvisionnement aussi bien en produits locaux qu'en biens importés.

Pour mettre fin à cette pression sur les prix, le Gouvernement a renforcé le dispositif de suivi et de veille sur les marchés afin d'éviter la discontinuité ou la pénurie des approvisionnements.

✓ **Fléchissement des prix des boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants**

S'agissant des prix des boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants, ils ont baissé de 0,5%, en lien avec le repli à la fois des prix des boissons alcoolisées (-0,7%) et des tabacs et stupéfiants (-0,1%).

□ **Prix des produits non comestibles en hausse modérée**

Les prix des produits non comestibles ont progressé de 1,2%, sous l'effet de l'accroissement des prix des « logements,

eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+2,8%), des « articles d'habillement et chaussures » (+1,5%), des « transports » (+1,4%), de « l'enseignement » (+1,4%), de la « communication » (+1,2%), des « restaurants et hôtels » (+0,6%) et de la santé (+0,1%).

L'impact de ces hausses a été allégé par la baisse des prix des « meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (-0,2%) et des « loisirs et culture » (-0,2%).

La hausse des prix de la fonction « santé » provient de l'effet conjoint de l'augmentation des prix des « services hospitaliers » (+0,7%) et du retrait des prix des « produits, appareils et matériels médicaux » (-0,1%), ainsi que des « services ambulatoires » (-0,5%).

La fonction « restaurants et hôtels » a subi la hausse des prix des « services d'hébergement » (+0,8%) et des « services de restauration » (+0,6%).

La fonction « transport » a connu une hausse des prix due à celle des groupes « achat de véhicules » (+4,2%) et « dépenses d'utilisation des véhicules » (+1,9%) et des « services de transport » (+0,7%).

Les prix de la fonction « loisirs et culture » ont baissé essentiellement, sous l'effet des contractions des prix des groupes « journaux, livres et articles de papeterie » (-0,7%), « matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'image » (-0,1%) et des « forfaits touristiques » (-18,2%).

Dans l'ensemble, le prix moyen des services s'est accru de 3,0% au premier trimestre 2020.

II.1.e. Emplois

Sur le marché de l'emploi formel, le nombre total de salariés s'est situé à 1 050 078 en hausse de 3,0% par rapport à mars 2019. Les créations nettes d'emploi sur un an ont été de 30 923 résultant de l'accroissement du nombre d'emplois dans le secteur public de 13,0% et dans le secteur privé de 0,5%.

Toutefois, au premier trimestre 2020, comparées au trimestre correspondant de 2019, les nouvelles immatriculations et les réembauches ont baissé de 7,0% tandis que les cessations d'activités ont bondi de 121,0%.

Le secteur informel subit, quant à lui, les effets immédiats de la fermeture de certains commerces.

La mise en œuvre du plan de riposte économique, social et humanitaire devrait permettre d'atténuer l'impact de la crise sur l'emploi et soutenir les personnes qui seront en chômage. En effet, il est recommandé aux entreprises, le recours au chômage technique seulement après avoir épuisé toutes les autres alternatives. Par ailleurs, des mécanismes sont à l'étude afin que les travailleurs mis en chômage technique bénéficient d'un revenu minimum. A la date du 17 avril 2020, les mises en chômage technique ont concerné 18 755 travailleurs exerçant dans 706 entreprises.

II.2. FINANCES PUBLIQUES

A fin mars 2020, la situation des finances publiques a été marquée par un recul du niveau de recouvrement des recettes et une sous consommation des dépenses totales et prêts nets par rapport aux objectifs du programme économique et financier.

II.2.a. Recettes totales et dons

Les recettes et dons sont ressortis à 1 198,4 milliards contre un objectif de 1 272,2 milliards. La moins-value de 73,8 milliards est imputable aux recettes fiscales et aux dons. En revanche, le niveau des recettes non fiscales est ressorti supérieur de 2,4 milliards par rapport aux objectifs du programme.

▣ *Recul du niveau des recettes fiscales*

Les recettes fiscales y compris les recettes affectées et parafiscales se sont affichées à 1 055,4 milliards contre un objectif de 1 092,1 milliards, réalisant ainsi une moins-value de 36,6 milliards. Ce niveau de recouvrement est attribuable essentiellement à la contreperformance de la fiscalité de porte.

Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes fiscales intérieures (hors recettes affectées) sont ressorties à 506,8 milliards au-delà de l'objectif de 502,0 milliards. Par nature d'impôts, le détail se présente comme suit :

- **l'impôt BIC hors pétrole-gaz** a atteint 32,7 milliards contre un objectif de 16,1 milliards, soit une plus-value de 16,6 milliards. Cette performance est due à la régularisation des paiements de redevance ainsi qu'aux retenues opérées au niveau du secteur des télécommunications ;
- les **droits d'enregistrement café cacao et de timbre** sont ressortis à 41,0 milliards contre un objectif de 25,0 milliards, dégageant une plus-value de 15,9 milliards. Ce dynamisme est imputable à la hausse plus que prévue des exportations en valeur ;

- l'**impôt BIC pétrole** est ressorti à 15,7 milliards contre un objectif de 14,1 milliards en raison du recouvrement d'arriérés au titre des opérations de swap de 2019 ;
- la **Taxe sur boissons et tabacs enregistre une plus-value** de 2,1 milliards consécutive à l'augmentation de 1 point du taux de la taxe ;
- la **Taxe sur les opérations bancaires** affiche une plus-value de 1,5 milliards en lien avec le dynamisme du secteur bancaire.

Ces performances sont amoindries par un faible recouvrement des taxes suivantes :

- la **taxe sur la valeur ajoutée** enregistre un gap de 15,4 milliards en raison du retard observé dans la mise en œuvre de la digitalisation des procédures et du ralentissement de l'activité économique du fait de la crise sanitaire ;
- l'**impôt sur les traitements et salaires** a été recouvré à hauteur de 141,4 milliards contre un objectif de 153,4 milliards, soit une moins-value de 12 milliards.

Au niveau de la fiscalité de porte

Prévues à 526,4 milliards, les recettes douanières se sont affichées à 497,6 milliards soit une moins-value de 28,8 milliards. Les explications essentielles ressortent dans les rubriques suivantes :

- les **droits et taxes à l'importation** enregistrent une moins-value de 20,2 milliards par rapport aux objectifs attribuable essentiellement au faible niveau des recettes sur les

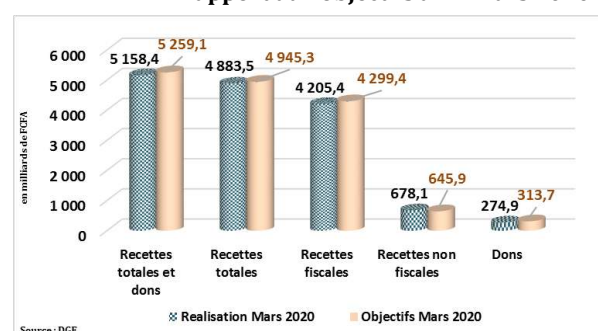
marchandises générales hors produits pétroliers ;

- le gap de 5,7 milliards sur les **taxes à l'exportation** s'explique principalement par le ralentissement de l'activité économique chez les principaux partenaires commerciaux.

□ **Bon niveau des recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales ont été recouvrées à hauteur de 139,7 milliards réalisant ainsi une plus-value de 2,4 milliards par rapport à l'objectif de fin mars 2020. Cette orientation favorable est imputable à la hausse des recettes des caisses de sécurité sociale.

Graphique 9 : Evolution des recettes et dons par rapport aux objectifs à fin mars 2020



□ **Faible niveau des dons**

Le niveau des dons reste très faible comparé aux objectifs à fin mars 2020. En effet, sur 42,8 milliards de dons attendus, seulement 3,2 milliards ont été mobilisés, soit un gap de 39,6 milliards.

II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

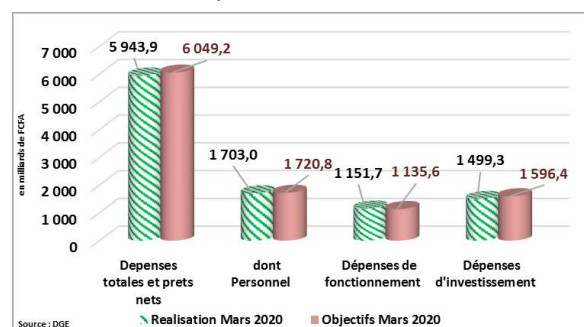
Sur une prévision de 1 546,5 milliards à fin mars 2020, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à 85,8%, soit une sous consommation de 220 milliards.

Cette économie résulte essentiellement d'une sous exécution des subventions et transferts (-20,3 milliards), des dépenses de fonctionnement (-63,5 milliards) et des dépenses d'investissement (-154,1 milliards). Toutefois, les dépenses de sécurité ont été exécutées à hauteur de 93,7 milliards, en dépassement de 62,1 milliards par rapport aux objectifs, en lien notamment avec la mise en œuvre des mesures prises par le Conseil National de Sécurité.

Les évolutions par rapport à l'objectif se présentent comme suit :

- les **Subventions et autres transferts** ont enregistré un gap de 20,3 milliards par rapport à l'objectif de 71,3 milliards, en raison de la non-exécution de la subvention aux écoles privées et des transferts aux Etablissements Publics Nationaux ;
- les **dépenses de fonctionnement** sont ressorties à 198,9 milliards contre 262,4 milliards initialement prévu du fait du délai d'adaptation aux nouvelles dispositions pratiques et au nouveau système d'information budgétaire consécutif à la mise en place du premier budget-programme ;
- les **dépenses d'investissement** se sont affichées à 267,3 milliards contre un objectif de 421,4 milliards à cause du ralentissement de l'exécution des projets publics du fait de la propagation de la Covid-19 ;
- les **intérêts de la dette** ont été payés à hauteur de 147,2 milliards contre une prévision de 162,4 milliards dont 23,7 milliards sur la dette intérieure et 123,5 sur la dette extérieure.

Graphique 10 : Evolution des dépenses par rapport aux objectifs à fin mars 2020



II.2.c. Financement

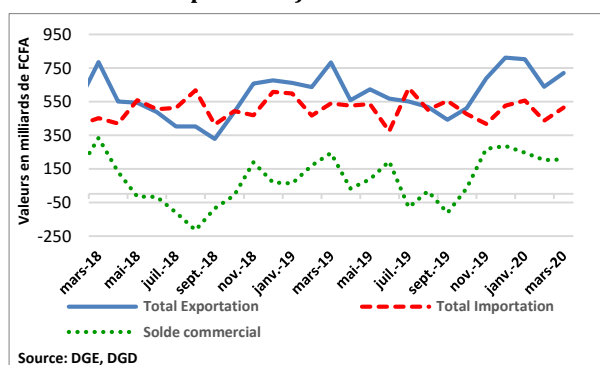
A fin mars 2020, le déficit budgétaire est ressorti à 136,6 milliards, moins prononcé que le niveau prévisionnel de 274,3 milliards.

Le recours aux marchés monétaires et financiers à hauteur de 691,4 milliards ont permis de financer le déficit budgétaire ainsi que les échéances du capital de la dette publique due.

II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Sur les trois premiers mois de l'année 2020, les *échanges extérieurs de marchandises hors biens exceptionnels* ont été marqués, en valeur, par une augmentation des exportations (+3,9%) et une baisse des importations (-5,9%) dans un contexte de crise sanitaire et économique mondiale. Les exportations ont bénéficié principalement d'une progression du prix moyen (+3,5%) tandis que le volume a augmenté modérément (+0,4%). Quant aux importations, elles ont été affectées principalement par le repli du prix (-5,6%) et modérément par le volume (-0,4%).

Graphique 11: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)



De ces évolutions, il est ressorti un excédent commercial de 652,8 milliards, en amélioration de 37,7% comparé à l'excédent de la même période de 2019. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est affiché à 143%, en progression de 13,5 points de pourcentage par rapport à son niveau de la même période de 2019. En ce qui concerne les termes de l'échange, ils se sont améliorés de 9,6% sous l'effet conjugué de la hausse des prix à l'export et de la baisse des prix à l'import.

II.3.a. Exportations

☐ *Accroissement en valeur des exportations impulsé par une progression des prix*

La hausse des exportations provient principalement de l'augmentation des ventes en valeur de produits de « l'agriculture industrielle et d'exportation » (+4,5%), des « produits de la première transformation » (+7,1%) et des produits manufacturés (+5,0%). Les prix des deux premiers groupes de produits se sont accrus respectivement de 4,3% et 6,4% alors que ceux des produits manufacturés ont baissé de 1,8%.

En ce qui concerne les produits miniers, la baisse des volumes exportés de 6,5% est plus forte que la hausse des prix de 3,8%

provoquant ainsi une chute des valeurs exportées de 2,9%.

Les produits de « l'agriculture industrielle et d'exportation » ont principalement profité d'une hausse des prix à l'exportation du « cacao fèves » (+6,7%) et du volume de « caoutchouc naturel » (+44,0%). A l'inverse ils ont enregistré une baisse en valeur des ventes de la noix de cajou de 19,9% imputable aux quantités exportées (-24,5%), malgré des prix en hausse de 6,0%. La filière anacarde est confrontée à la fermeture des usines de transformation dans les pays d'Asie.

Concernant les « **produits de la première transformation** », la hausse des ventes en valeur provient essentiellement du « cacao transformé » (+9,4%) et de « l'huile de palme » (+26,5%) portées par la progression des prix respectivement de 9,2% et 28%.

Les **produits manufacturés**, en valeur, ont tiré profit de l'accroissement des ventes de « produits pétroliers autre que le pétrole brut » (+17,2%), sous l'effet de l'augmentation de 18,9% des quantités vendues.

Quant aux **produits miniers**, ils ont été impactés par le repli des ventes de « pétrole brut » (-37,1%) et de « manganèse » (-67,1%) en lien avec la chute des volumes exportés respectivement de 42,8% et de 64,6%.

II.3.b. Importations

☐ *Baisse en valeur des importations sous l'effet d'un repli des prix*

Le recul en valeur des importations de 5,9% est essentiellement lié à celui des achats de biens de consommation (-12,8%) qui pâtissent de la chute des volumes importés (-10,8%) et des prix (-2,3%). Les achats de

biens d'équipement ont connu, quant à eux, une légère baisse en valeur de 0,7% tandis que ceux des biens intermédiaires ont augmenté de 1,3%, malgré la baisse des prix de 5,7%.

Les importations de **biens de consommation** en valeur ont chuté du fait du reflux des achats des produits alimentaires (-7,0%) et des « autres biens de consommation » (-16,9%). Il s'agit principalement du « riz » (-24%) et des « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (-36,4%). Les valeurs des importations de riz et de « produits pétroliers autres que le pétrole brut » ont subi essentiellement la chute des volumes de 27,3% et 38,7% respectivement.

Quant aux **biens d'équipement**, leur retrait en valeur découle essentiellement des acquisitions de machines mécaniques (-2,1%), en relation avec la baisse des achats en provenance de la Chine, l'un des principaux fournisseurs.

S'agissant des importations de **biens intermédiaires**, elles ont profité, notamment, de la progression en valeur des approvisionnements en pétrole brut (+16,2%), en engrais (+43,7%) et en clinker (+1,0%).

II.3.c. Structure des échanges commerciaux de biens

□ *Prédominance des produits primaires dans les exportations*

A la fin du premier trimestre 2020, la structure des exportations n'a pas fondamentalement changé par rapport à celle de la même période de 2019.

Tableau 5 : Structure des exportations en valeur 03 mois 2019-2020

	2019	2020
Exportations hors biens exceptionnels	100%	100%
Produits primaires	53,4%	55,8%
Agriculture vivrière, Élevage, Pêche	0,1%	0,2%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	53,2%	55,6%
dont Cacao fèves	39,1%	40,3%
Noix de cajou	4,0%	3,2%
Caoutchouc naturel	5,3%	7,4%
Coton masse	2,1%	1,8%
Produits transformés	31,2%	33,1%
1 ^{ère} Transformation	14,9%	15,9%
dont Cacao transformé	9,5%	10,4%
Huile de palme	1,4%	1,7%
Café transformé	0,5%	0,5%
Amande de Cajou	0,4%	0,2%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,0%	1,1%
Manufacturiers	15,3%	16,1%
dont Produits pétroliers autres que pétrole brut	8,9%	10,5%
Produits miniers	15,5%	15,0%
Pétrole brut	7,5%	4,7%
Or brut	5,7%	9,3%

Source : DGE, DGD

Les produits primaires ont représenté plus de la moitié des exportations en valeur des biens (soit exactement 55,8%). Cette prédominance est essentiellement due aux produits de l'« agriculture industrielle et d'exportation » (55,6%), notamment le « cacao fèves » (40,3%). Par ailleurs, la part des produits primaires dans les exportations a gagné 2,4 points de pourcentage grâce au « caoutchouc naturel » qui a vu sa part passée de 5,3% à 7,4%.

□ *Les importations toujours dominées par les biens de consommation.*

Comme au premier trimestre 2019, les biens de consommation ont dominé les importations de biens en valeur.

Toutefois, leur part s'est effritée de 3,5 points de pourcentage au profit des biens intermédiaires et des biens d'équipement qui ont respectivement gagné 2,5 et 1,0 points de pourcentage.

Tableau 6 : Structure des importations en valeur 03 mois 2019-2020

	2019	2020
Importation hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Biens de Consommation	48,4%	44,9%
Produits alimentaires	20,0%	19,8%
dont Poissons	0,9%	0,9%
Riz	5,6%	4,5%
Blé tendre	1,7%	1,5%
Autres biens de consommations	28,4%	25,1%
dont Produits pétroliers autres que pétrole brut	9,0%	6,1%
Pharmacie	3,2%	3,5%
Biens intermédiaires	33,2%	35,7%
Pétrole brut	13,5%	16,7%
Fer, fonte, acier et ouvrages en fer	6,4%	4,7%
Produits chimiques	2,2%	2,4%
Papiers et cartons	1,8%	1,8%
Matériaux de construction (Clinker)	1,4%	1,5%
Biens d'équipement	18,4%	19,4%
Machines mécaniques	7,7%	8,0%
Machines électriques	3,9%	5,3%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	3,0%	3,2%

Source : DGE, DGD

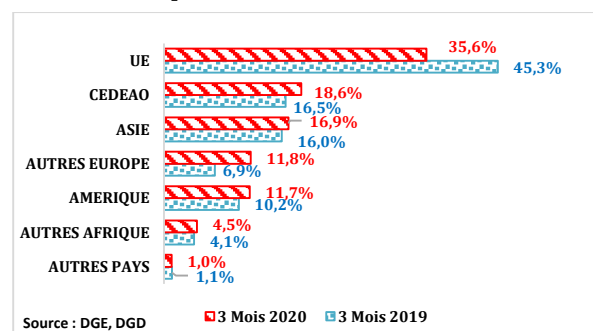
II.3.d. Répartition géographique des échanges

□ L'Union Européenne (UE) en tête des clients de la Côte d'Ivoire

Au terme des trois premiers mois de l'année 2020, l'Union Européenne (35,6%), la CEDEAO (18,6%) et l'Asie (16,9%) ont constitué les principales destinations des produits ivoiriens, soit 71,1% des exportations de biens en valeur. Comparativement au premier trimestre 2019, la part des exportations à destination de l'UE a chuté de 9,7 points de pourcentage

tandis que les parts de la CEDEAO et de l'Asie ont respectivement augmenté de 2,1 et 0,9 points de pourcentage.

Graphique 12 : Répartition géographique des exportations à fin mars 2020



En Europe, les Pays-Bas (10,0%), la Belgique (6,6%) et l'Allemagne (5,3%) ont été les principaux clients de la Côte d'Ivoire.

Dans la zone CEDEAO, les principales destinations des produits ivoiriens ont été le Mali (6,2%) et le Burkina Faso (4,3%).

En Asie, la Malaisie (4,6%) et la Chine (3,6%) ont été les principaux acquéreurs des produits ivoiriens.

□ L'Asie, l'Union Européenne et la CEDEAO, principaux marchés d'approvisionnement de la Côte d'Ivoire

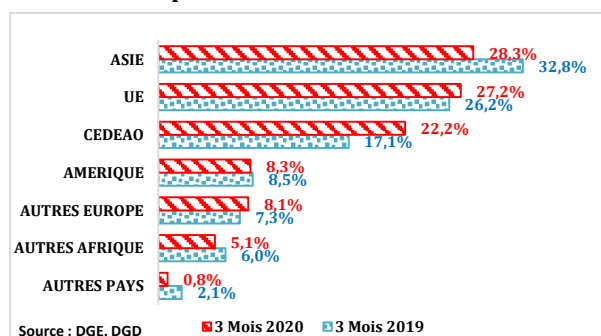
En ce qui concerne les **importations**, l'Asie, l'UE et la CEDEAO ont été les premiers fournisseurs de la Côte d'Ivoire, avec respectivement 28,3%, 27,2% et 22,2% de la valeur totale des achats à l'extérieur.

Comparée aux trois premiers mois de l'année 2019, la part des importations en provenance de l'Asie a baissé de 4,5 points de pourcentage alors que celles de l'Union Européenne (+1,0 points de pourcentage) et de la CEDEAO (+5,1 points de pourcentage) ont augmenté. La perte de marché des pays asiatiques au profit de l'Europe et de la CEDEAO est en lien avec les fermetures d'usine en Asie du fait de la pandémie.

En Asie, les importations ivoiriennes sont principalement d'origine chinoise. La Chine a fourni 13,6% de l'ensemble des achats en valeur à l'extérieur.

En Europe, la Côte d'Ivoire a principalement acheté les produits français qui représentent 10,5% des importations en valeur.

Graphique 13 : Répartition géographique des importations à fin mars 2020



Sur le continent américain, les Etats-Unis (4,4%) et la Colombie (2,6%) ont été les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire.

Les Etats-Unis ont approvisionné la Côte d'Ivoire essentiellement en produits pétroliers tandis que la Colombie a fourni principalement du pétrole brut.

Dans la **zone CEDEAO**, le Nigeria est le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire. Il a fourni 15,8% du total des importations en valeur, avec comme principal produit, le pétrole brut.

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Situation monétaire

La politique monétaire mise en œuvre dans la zone économique et monétaire est restée inchangée par rapport à décembre 2019. Elle est caractérisée par un taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,5% et un taux d'intérêt du guichet de prêt

marginal à 4,5%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union est demeuré également fixé à 3,0%.

La masse monétaire au sens large (M2) a enregistré une hausse de 11,4% (+1 099,4 milliards) à fin mars 2020 en glissement annuel, sous l'effet conjugué de l'accroissement des créances intérieures (+783,7 milliards ; +8,3%) et des actifs extérieurs nets (+609,0 milliards ; +31,2%).

Les actifs extérieurs nets (AEN) des institutions bancaires ont bénéficié de l'accroissement des actifs détenus par la BCEAO (+387,6 milliards ; +24,3%) et de ceux des banques commerciales (+221,4 milliards ; +61,8%). L'amélioration du rapatriement des recettes d'exportation a contribué à ce relèvement.

Concernant les créances intérieures, elles ont connu une progression des créances nettes sur l'Administration centrale de 20,7% (+503,0 milliards) et des créances sur l'économie de 4,0% (+280,6 milliards).

En ce qui concerne la situation des banques sur les trois premiers mois de l'année 2020, le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédits ordinaires s'est situé à 1 305,1 milliards, en augmentation de 17,0% (+189,5 milliards) en glissement annuel. Cette hausse provient des crédits accordés aux « Particuliers » (+138,0 milliards), à « l'Etat et organismes assimilés » (+91,8 milliards), aux « Sociétés d'Etat et EPIC » (+10,3 milliards), à la « Clientèle financière » (+8,6 milliards) et aux « Entreprises individuelles » (+7,3 milliards). Toutefois, un retrait a été enregistré au niveau des montants des crédits alloués aux « Autres sociétés » (-61,1 milliards) et aux « Clients divers » (-6,2 milliards).

La bonne orientation des nouvelles mises en place de crédit traduit le dynamisme de l'activité bancaire.

Par ailleurs, le montant cumulé des effets de commerce escomptés a baissé de 4,4% (-10,9 milliards) pour s'afficher à 238,7 milliards tandis que le montant cumulé des dépôts s'est établi à 449,9 milliards, en diminution de 12,1%.

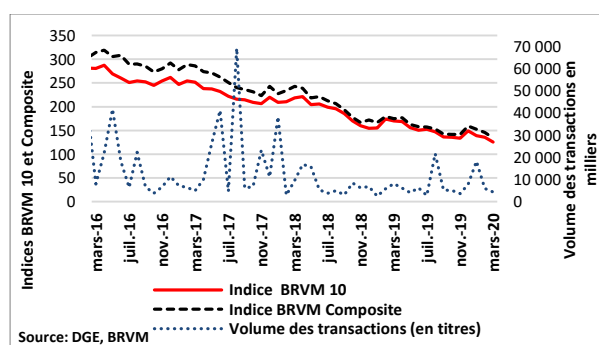
Au niveau des taux pratiqués, les moyennes des taux d'intérêt applicables sont ressorties à 6,4% pour les crédits ordinaires et 4,9% pour les dépôts, identiques à leurs niveaux du premier trimestre 2019. En revanche, les taux d'intérêt applicables aux effets de commerce escomptés ont enregistré une hausse de 0,2 point de pourcentage pour se situer à 7,2%.

II.4.b. Marché boursier

La place boursière sous régionale a été marquée par une poursuite de la baisse des indices boursiers de référence et par une hausse de la capitalisation boursière composite principalement des obligations.

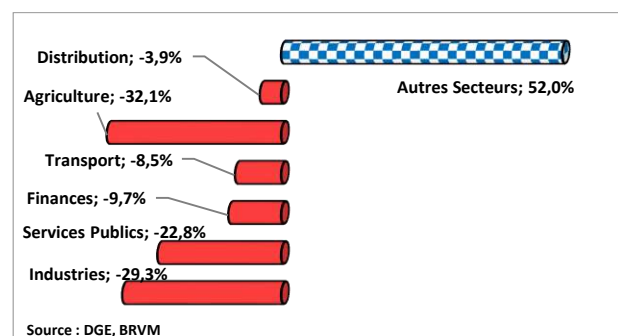
Ainsi, les indices BRVM 10 et BRVM Composite se sont inscrits en baisse respectivement de 19,9% et de 16,8%, sous l'effet du repli de la plupart des indices boursiers sectoriels.

Graphique 14 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Les indices « BRVM-Agriculture » (-32,1%), « BRVM- Industrie » (-29,3%), « BRVM-Services publics » (-22,8%) ainsi que « BRVM- Finances » (-9,7%) ont connu les contre-performances les plus importantes.

Graphique 15 : Evolution des indices boursiers par secteur



S'agissant de la capitalisation boursière composite, elle s'est affichée en hausse de 5,0%, sous l'effet conjugué de l'accroissement de la capitalisation du marché des obligations de 37,4% et de la baisse de la capitalisation du marché des actions de 17,9%.

Par ailleurs, le volume et la valeur transigés se sont accrus respectivement de 73,0% et de 23,6%.

Au mois de mars 2020, le marché des actions a été caractérisé par un ratio moyen de liquidité de 7,18%, un taux moyen de rotation de 0,37% et un PER² de 9,16.

² Price Earning Ratio

CONCLUSION

L'activité économique domestique a évolué au premier trimestre 2020 dans un environnement local et international marqué par les conséquences économiques, sociales et humanitaires de la Covid-19. Elle a enregistré une évolution mitigée de l'agriculture d'exportation qui connaît une baisse de la production cacaoyère et des difficultés de commercialisation de certains produits.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité est orientée à la hausse. Toutefois, des fragilités sont observées au niveau de l'activité de raffinage qui subit plus fortement la baisse de la demande aussi bien internationale que nationale.

Le secteur tertiaire est quant à lui, plombé par les effets des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus sur l'activité économique.

En ce qui concerne l'exécution budgétaire, elle a enregistré une sous exécution des dépenses, principalement celles d'investissement et de fonctionnement, dans un contexte de réorientation des priorités lié aux perturbations engendrées par la pandémie.

L'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique nationale serait plus accentué à fin avril 2020, en raison du durcissement du plan de riposte sanitaire avec l'isolement du grand Abidjan.

L'efficacité de la mise en œuvre du plan de riposte économique, social et humanitaire devrait permettre à l'économie ivoirienne d'afficher une croissance du PIB de 3,6% en 2020, sous l'hypothèse que la pandémie serait maîtrisée d'ici la fin du mois de juin 2020.

Toutefois, de grandes incertitudes entourent l'évolution de la pandémie faisant planer ainsi un risque de dégradation des prévisions de croissance si cette pandémie persiste au-delà du mois de juin 2020.

**DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES
ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES**

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
Tél. (00225) 20 20 09 58 / 20 20 09 24 / 20 20 09 25
04 BP 650 Abidjan 04 - Email: sd.c.dppse@dge.gouv.ci
site internet: www.dppse.ci